

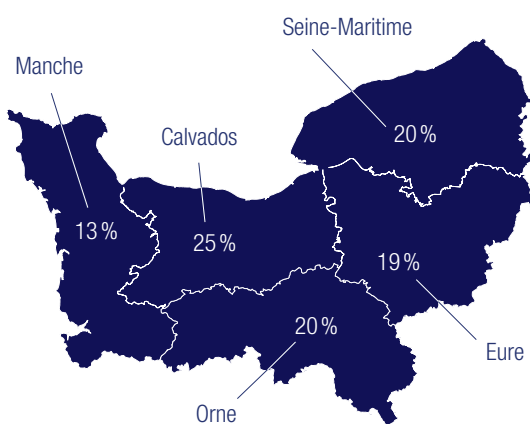
DES PERSPECTIVES FAVORABLES POUR LES ENTREPRISES  
DE PROXIMITÉ

Au dernier trimestre 2021, selon notre enquête REFLEx menée auprès de 1377 entreprises du territoire normand, 74% d'entre elles prévoient un chiffre d'affaires stable pour les 3 mois à venir. (suite page suivante)

## PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

**21% des entreprises** ont l'intention de **former leurs salariés** dans les 12 mois  
(Base 1 377 REFLEx - 4<sup>e</sup> trimestre 2021)

**Taux d'intention de formation**  
(Base 1 377 REFLEx - 4<sup>e</sup> trimestre 2021)



**Taux d'intention de formation par secteur**  
(Base 1 377 REFLEx - 4<sup>e</sup> trimestre 2021)

Secteur	Situation actuelle (%)	2021 (%)
Artisanat alimentaire	7%	12%
Professions libérales	12%	21%
Artisanat de service	10%	14%
Services de proximité	34%	44%

Le taux d'intention de formation pour le dernier trimestre 2021 est le taux recensé le plus bas de l'ensemble de l'année.

L'intention de formation se révélait être beaucoup plus forte en début d'année (avec un taux de 73% au premier trimestre).

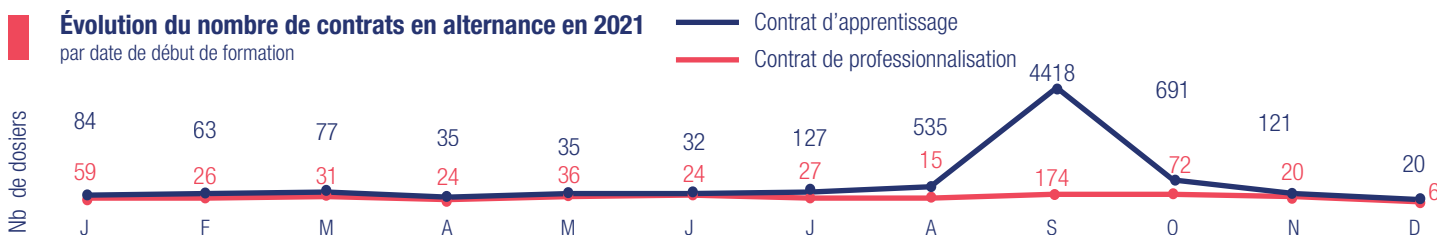
C'est au mois de mars 2021 que le nombre d'actions de formation a été le plus élevé (plus de 100 actions engagées sur le plan de développement des compétences, contre 74 en décembre).

Il existe une forte disparité des intentions de formation selon les secteurs d'activité. Au dernier trimestre 2021, **pour le secteur des entreprises de service à la personne 65% des entreprises répondantes ont des intentions de formation** contre 8% seulement pour la boulangerie.

## ALTERNANCE

L'**alternance** plébiscitée par **47% des entreprises** qui envisagent de **recruter**  
(Base 1 377 REFLEx octobre - novembre - décembre 2021)

**Évolution du nombre de contrats en alternance en 2021**  
par date de début de formation



Au dernier trimestre 2021, 812 contrats en alternance ont été engagés sur le champ de l'Opco EP, soit une diminution de 84% par rapport au trimestre précédent.

**42% des entreprises interrogées ayant l'intention de recruter dans les 6 mois souhaitent recruter en apprentissage.** Près de 44% d'entre elles se situent dans le Calvados. Cette intention de recrutement concerne majoritairement les branches de la coiffure (13%), de la boulangerie (10%) et de l'immobilier (10%).

# DES PERSPECTIVES FAVORABLES POUR LES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ

Au dernier trimestre 2021, selon notre **enquête REFLEx menée auprès de 1377 entreprises du territoire normand, 74% d'entre elles prévoient un chiffre d'affaires stable pour les 3 mois à venir.**

L'enquête révèle que les **chefs d'entreprise**, malgré une reprise épidémique, **sont plus optimistes** qu'aux second et troisième trimestres 2021, au sortir de la 3ème vague de la Covid-19.

**Les prévisions de formation** ne sont pas les plus hautes au dernier trimestre 2021, comparativement aux autres trimestres de l'année. Cependant, la formation reste **une priorité pour certains secteurs**. Exemple, 81% des entreprises de la branche « machinisme agricole » interrogées envisagent de former leurs salariés dans les 12 mois.

Par ailleurs, plus d'un quart des entreprises sont favorables à l'accueil d'un stagiaire.

De même, les intentions de recrutement sont moins nombreuses qu'au premier trimestre 2021, avec presque 3 fois moins de prévisions de recrutement dans les six prochains mois. Cependant 55% de **ces intentions concernent des contrats à durée indéterminée et plus de la moitié d'entre elles relèvent de créations de poste.**

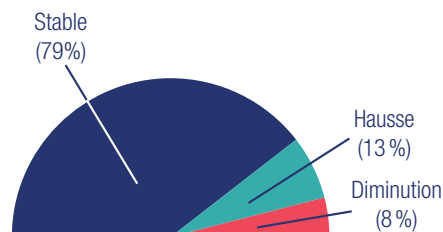
En revanche, les intentions de recrutement par la voie de l'alternance restent stables comparées aux deux premiers trimestres 2021.

**Les difficultés de recrutement ont augmenté** au dernier trimestre 2021, mais restent identiques au début d'année. Une augmentation des problèmes d'embauche de 57 % en décembre est remarquée. Les entreprises de la branche de la boulangerie et de la pharmacie sont, quant à elles, davantage touchées par cette difficulté avec respectivement des taux de 65 et 80 %.

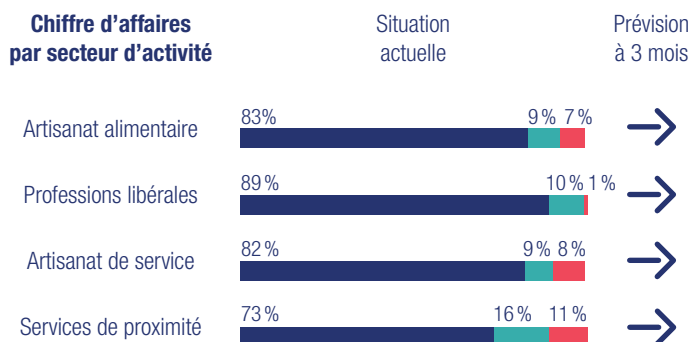
Majoritairement pour les entreprises, **les prévisions de recrutement concernent des créations de poste.** Ce qui laisse supposer que les entreprises font face soit à : une croissance, une diversification de leurs activités, ou une réorganisation pour une meilleure efficacité.

Ces données laissent entrevoir une reprise post-Covid, malgré une 5ème vague de l'épidémie.

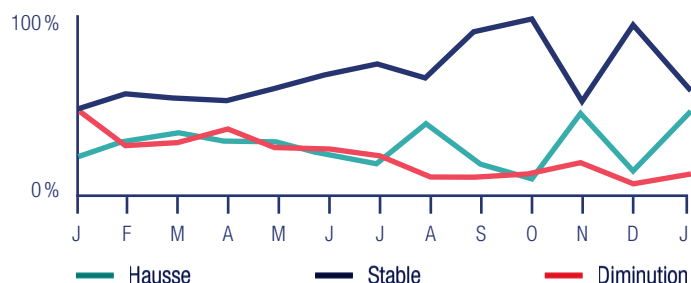
## L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES



**Situation du chiffre d'affaires**  
(Base 1 377 REFLEx octobre - novembre - décembre 2021)



## Évolution du chiffre d'affaires depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021



## EMPLOI

Une baisse des intentions de recrutement : **9 %** des entreprises envisagent de recruter dans les **6 mois**.

(Base 1 377 REFLEx - octobre - novembre - décembre 2021)

Les difficultés de recrutement perdurent dans tous les secteurs, et conduisent les **entreprises** à être plus **ouvertes sur de nouveaux profils**.

**50 % des entreprises interrogées au dernier trimestre 2021 déclarent rencontrer des difficultés de recrutement**, malgré une baisse de ce taux aux second et troisième trimestres 2021.

Cette remontée des difficultés de recrutement concerne plusieurs secteurs tels que les mareyeurs (taux de difficulté de 71%) ou la Boulangerie (taux de difficulté de 64%).

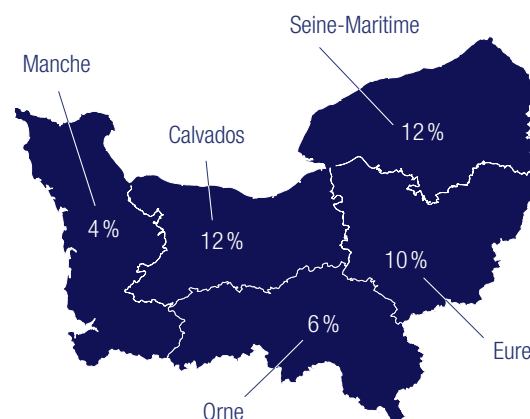
C'est le département de l'Orne qui est le plus touché, avec 89% des entreprises interrogées ayant des difficultés de recrutement.

Face à ces besoins de recrutements importants, Opco EP a initié de **nombreux projets en Normandie**, au cœur des bassins d'emploi.

La mise en place, notamment, de **Préparations Opérationnelles à l'Emploi Collectives**, afin de répondre aux attentes et besoins remontés par les entreprises, constitue une première réponse aux difficultés de recrutement : 17 projets ont été mis en place en 2021 sur l'ensemble du territoire normand.

### Taux d'intention de recrutement

(Base 1 377 REFLEx - octobre - novembre - décembre 2021)



## ZOOM SUR: PCRH, Prestation Conseil en Ressources Humaines

Un objectif initial **réalisé à 95%**

(Base engagements PCRH 2020/2021)

Au total, ce sont **44 entreprises** qui ont bénéficié d'un accompagnement PCRH en Normandie entre fin 2020 et 2021 : 23 de ces accompagnements étaient dédiés aux entreprises de moins de 11 salariés.

Les principaux secteurs concernés sont l'**imprimerie**, la **coiffure**, le **service à la personne** ou encore l'**immobilier**.

Les entreprises ont choisi les prestataires en prenant appui sur un catalogue mis à disposition par l'Opco EP. Ce dernier liste les cabinets RH qui répondent au cahier des charges PCRH de la DGEFP.

Au total, ce sont 12 prestataires qui sont intervenus pour accompagner les entreprises.

L'accompagnement qui a été mis en place est fonction de la problématique RH rencontrée dans l'entreprise et a tenu compte de la disponibilité des interlocuteurs.

**La principale thématique d'intervention dont les entreprises ont bénéficié est :**

- La professionnalisation de la fonction RH dans l'entreprise (21%)

**Suivie par :**

- L'organisation du travail (20%),
- Le recrutement et intégration des salariés dans l'entreprise (19%),
- La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) (19%).

# L'OPCO DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ



**402 000**  
entreprises



**3 M**  
salariés



**98**  
implantations



**1034**  
collaborateurs

**54** branches professionnelles & les entreprises non couvertes par une convention collective dont l'activité principale relève du champ d'intervention d'Opco EP.

IDCC 0184	● Imprimerie de labour et Industries Graphiques
IDCC 0240	● Personnel des Greffes des tribunaux de commerce
IDCC 0454	● Remontées mécaniques et domaines skiabiles
IDCC 0614	● Industries de la sérigraphie et des procédés d'impression numérique connexes
IDCC 0733	● Détaillants en chaussures
IDCC 0759	● Pompes funèbres
IDCC 0843	● Boulangerie-pâtisserie (entreprises artisanales)
IDCC 0915	● Sociétés d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales
IDCC 0953	● Charcuterie de détail
IDCC 0959	● Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
IDCC 0992	● Boucherie, boucherie-charcuterie et boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers
IDCC 0993	● Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèse dentaire
IDCC 1000	● Personnel des cabinets d'avocats
IDCC 1850	● Avocats salariés
IDCC 1043	● Gardiens, concierges et employés d'immeubles
IDCC 1147	● Personnel des cabinets médicaux
IDCC 1267	● Pâtisserie
IDCC 1286	● Confiserie, chocolaterie, biscuiterie (détaillants et détaillants-fabricants)
IDCC 1404	● Maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment et de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes (SDLM)
IDCC 1408	● Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers
IDCC 1412	● Installation sans fabrication, entretien, réparation, dépannage de matériel aéronautique, thermique, frigorifique et connexes
IDCC 1483	● Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles
IDCC 1499	● Miroiterie, transformation et négoce du verre
IDCC 1504	● Poissonnerie
IDCC 1512	● Promotion Immobilière
IDCC 1527	● Immobilier
IDCC 1589	● Mareyeurs-expéditeurs

IDCC 1605	● Entreprises de désinfection, désinsectisation et dératisation
IDCC 1611	● Entreprises de logistique de communication écrite directe
IDCC 1619	● Cabinets dentaires
IDCC 1621	● Répartition pharmaceutique
IDCC 1875	● Vétérinaires : personnel salarié des cabinets et cliniques vétérinaires
IDCC 2564	● Vétérinaires praticiens salariés
IDCC 1921	● Personnel des huissiers de justice
IDCC 1951	● Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile
IDCC 1978	● Fleuristes, vente et services des animaux familiers
IDCC 1982	● Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
IDCC 1996	● Pharmacie d'officine
IDCC 2098	● Personnel des prestataires de services du secteur tertiaire
IDCC 2111	● Salariés du particulier employeur
IDCC 2205	● Notariat
IDCC 2219	● Taxis
IDCC 2272	● Assainissement et maintenance industrielle
IDCC 2329	● Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation et personnel salarié - non avocat
IDCC 2332	● Entreprises d'architecture
IDCC 2395	● Assistants maternels du particulier employeur
IDCC 2596	● Coiffure et professions connexes
IDCC 2697	● Personnel des structures associatives cynégétiques (chasse)
IDCC 2706	● Personnel des administrateurs & mandataires judiciaires
IDCC 2785	● Offices des commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
IDCC 2978	● Personnel salarié des agences de recherches privées
IDCC 3013	● Librairie
IDCC 3032	● Esthétique, cosmétique et enseignement technique et professionnel liés aux métiers
IDCC 3127	● Entreprises privées de services à la personne

**Une branche professionnelle** regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective.

## MÉTHODOLOGIE

Les résultats présentés ci-dessous sont issus de l'exploitation de **1 377 enquêtes REFLEx** administrées auprès des entreprises adhérentes à Opco EP du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 31 décembre 2021 (2 912 depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021).

Le REFLEx est l'acronyme de **Repérage Flash Emploi**. C'est un questionnaire administré auprès des entreprises du champ de l'Opco EP, dans le cadre d'une visite ou d'un contact téléphonique, qui vise à collecter des informations déclaratives auprès des entreprises : Activité, Besoins en recrutement, besoins en formation.